

Sarlatmag^S

PRINTEMPS 2022

www.sarlat.fr

Numéro 46

Votre magazine d'informations



GRAND ANGLE

Construire Sarlat avec les citoyens

Vous y étiez...



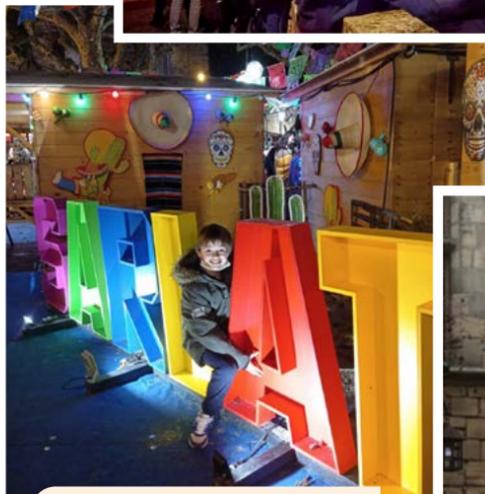
@aribou24photos

SOUS LA NEIGE



Il fallait être au bon endroit au bon moment pour immortaliser cet instant de neige à Sarlat. C'était le 8 janvier dernier, une vue plutôt rare, prise depuis le clocher de la cathédrale Saint Sacerdos.

@christophelafaye



@camping.port.siorac



@dimitryroulland

@eponinebougot



@clementvauchel

Contribuez à cette page en postant vos photos sur Facebook, Instagram et Twitter avec le mot clé #SarlatMag



QUESTIONS À
Jean-Jacques de Peretti
MAIRE DE SARLAT

Pourquoi la municipalité s'engage-t-elle dans une expérience de démocratie participative ?

Plus que jamais, l'imbrication des compétences des collectivités s'accroît et la lisibilité de l'action publique au niveau local s'en trouve affectée. Les réseaux sociaux ont changé la donne. Dans de nombreux domaines, les élus locaux sont conduits à se demander si les problèmes à résoudre n'ont pas été mal posés et si les citoyens mesurent bien la portée des décisions prises. Dans ces conditions, la recherche d'un compromis s'avère nécessaire pour clarifier l'impact local de certaines décisions et faciliter leur acceptation. Cela suppose de trouver un équilibre par des voies différentes. Tel est le sens de la démarche dans laquelle nous nous engageons.

Quel(le) est la plus-value, ou/et l'élément central, de cette expérience ?

C'est la co-construction, avant la prise de décision. En faisant connaître aux citoyens les grandes lignes d'un projet, ainsi que les motifs qui le justifient, en informant au préalable de son incidence sur les situations individuelles locales qu'il peut affecter, en le modifiant, le cas échéant, pour les prendre en compte, cette démarche rompt avec une élaboration technocratique et valorise ainsi la décision prise en décision expliquée et concertée. Dans les domaines où nous la mettons en œuvre, cette démarche allonge un peu le processus de décision, mais elle facilite sa prise en compte par un public de citoyens élargi au-delà des seuls élus ou des seuls techniciens.

Selon vous, les sarladais adhéreront-ils à la démarche ?

Oui, je le pense. Jo Spiegel, qui s'est fait connaître au niveau national par sa pratique de la démocratie co-constructive dans la commune de Kingersheim, dont il a été maire de 1989 à 2020, est venu à Sarlat il y a quelques mois et son retour d'expérience le suggère. C'est un changement de culture au regard d'une gouvernance qui est répétitive dans nos collectivités depuis des années. Quel que soit le nombre de citoyens qui participeront à cette démarche, en fonction de leur motivation pour tel ou tel sujet, c'est vers l'expression d'un intérêt général mieux partagé que nous souhaitons nous projeter.

04
EN ACTION

06
BON À SAVOIR

09
À VOTRE SERVICE

10
C'EST OUVERT

12
GRAND ANGLE

16
RENCONTRE

17
ON SORT

20
DANS MA VILLE

22
TRIBUNES

23
C'EST PRATIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Après plus de 5 années de travail, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sarlat-Périgord Noir a franchi une étape décisive : il a été arrêté officiellement en Conseil Communautaire le 27 septembre 2021

laboré sous la responsabilité de la Communauté de communes en lien avec les communes qui la composent, ce document de planification doit être respectueux de l'environnement et des objectifs nationaux de développement durable. Il constitue le projet d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir dans différents domaines tels que : démographie, habitat, équipements et services publics, activités économiques et commerciales, espaces naturels et agricoles.

C'est le PLUi qui énonce les règles générales d'utilisation et d'occupation du sol en fixant :

- les zones pour la construction de logements, de bureaux ou d'immobilier d'entreprise ;
- les zones de protection et de mise en valeur des espaces naturels ou agricoles ;
- les règles de constructibilité à respecter, notamment en ce qui concerne la hauteur des constructions, les conditions de leur implantation, leurs raccordements aux réseaux publics.



TOUT AU LONG DE L'ÉLABORATION DU PLUI, DES ATELIERS AVEC LES HABITANTS, DES RENCONTRES PÉDAGOGIQUES, DES SÉMINAIRES AVEC LES ÉLUS ONT ÉTÉ ORGANISÉS, PERMETTANT DE CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ



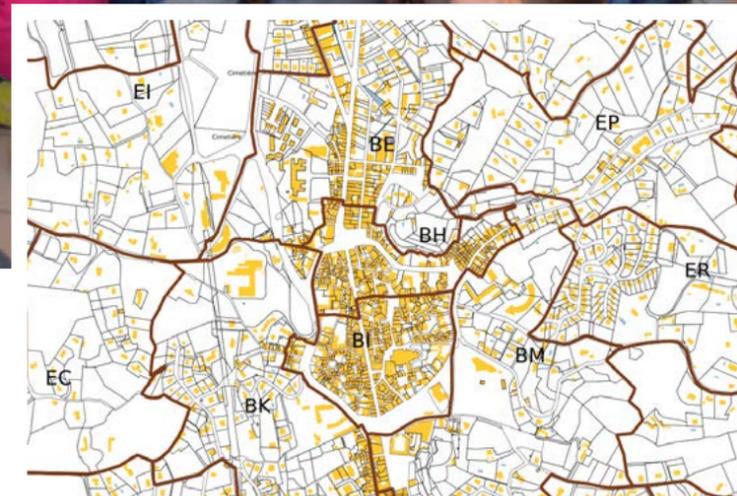
RÉUNION DE LA CELLULE DE PILOTAGE, COMPOSÉE D'ÉLUS COMMUNAUTAIRES (JEAN-JACQUES DE PERRETTI, FABIENNE LAGOUBIE, JEAN MICHEL PERUSIN, JEAN-MARIE CHAUMEL, BENOÎT SECRESTAT), DE TECHNICIENS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET DU BUREAU D'ÉTUDES CITTANOVA



La parole est à vous

L'enquête publique est un moment fort dans l'élaboration du PLUi. De mi-mars à mi-avril, une commission de 3 commissaires-enquêteurs désignée par le tribunal administratif sera mandatée pour recueillir les avis du public et répondre aux questions en toute indépendance et impartialité. Cette commission rédigera par la suite un rapport d'enquête, après avoir examiné toutes les observations consignées dans les registres d'enquête.

À noter, les observations pourront également être transmises par voie dématérialisée via les sites internet de la CC Sarlat-Périgord Noir et des communes qui la composent.



Suivre l'avancée du projet

Du Projet d'Aménagement et de Développement Durables au dossier d'Enquête Publique, en passant par les Orientations d'Aménagement et de Programmation, les pièces constituant le PLUi sont consultables en ligne : www.cc-sarlatperigordnoir.fr

13
COMMUNES
SONT CONCERNÉES
PAR LE PLUI

5
ANNÉES DE
TRAVAIL

100
RÉUNIONS,
RENCONTRES
ET SÉMINAIRES



Un espace France Services À SARLAT

Pour faciliter l'accès des habitants aux services publics, un espace France Services, gratuit, est ouvert à la Sous-Préfecture de Sarlat, place Salvador Allende.

Ce service de proximité a pour mission d'informer et d'orienter le public, d'accompagner les usagers dans l'utilisation des services en ligne, dans leurs démarches administratives et dans la mise en relation avec les opérateurs partenaires. Ainsi, un agent vous aide à effectuer les démarches du quotidien auprès de : la CAF, la CARSAT, la CPAM, la MSA, la Poste, les Finances Publiques, le Point Justice, Pôle Emploi et l'ANTS.

L'espace France Services est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h.

sarlats.fr/un-espace-france-services-a-sarlat

Inscriptions scolaires 2022/2023



L'inscription scolaire auprès de la Mairie concerne les enfants qui entrent en maternelle, en CP ou qui arrivent sur la commune. C'est une étape obligatoire avant de se rendre à l'école. Si votre enfant remplit au moins l'une de ces conditions :

- né en 2019,
- entre en CP,
- change d'école,

et que vous souhaitez l'inscrire dans une école publique de Sarlat pour la rentrée 2022/2023, vous devez remplir une fiche de demande d'inscription disponible en téléchargement sur :

sarlats.fr/la-scolarite
Pour tout renseignement, contactez la Direction municipale de l'éducation au 05 53 31 56 82. Pour prendre rendez-vous, composez le 05 53 31 76 82

TÉMOIGNAGES

Le service du patrimoine de la ville de Sarlat souhaite développer des actions culturelles (performance artistique, édition d'une publication) qui mettront à l'honneur les quartiers de la Gare, du Pontet ainsi que le collège La Boétie. Pour ce faire, une collecte de témoignages et de contenus iconographiques est lancée auprès des habitants de Sarlat :

si vous avez bien connu les quartiers de la Gare et du Pontet ou si vous détenez des informations sur ses habitants, les entreprises, les fêtes, la gare et le viaduc, des événements survenus, des anecdotes, n'hésitez pas à les communiquer au service du patrimoine !

[Service animation du patrimoine 05 53 31 56 82](https://sarlats.fr/service-animation-patrimoine)



UN PASSEPORT POUR LES JEUNES MAJEURS

Le passage, à 18 ans, de la minorité à la majorité, confère des droits ainsi que des devoirs.

Consciente de la difficulté de savoir en quoi consistent ces droits et devoirs nouveaux, la ville de Sarlat a créé, sur son site internet, une rubrique répondant aux nombreuses questions que peuvent se poser les jeunes lorsqu'ils passent ce cap de leur vie.

Cette page est conçue comme un outil simple, concret et pratique pour les aider à mieux comprendre le sens des règles qui régissent la société. Ils y trouveront également des liens utiles autour du logement, de la formation ou du travail.

sarlats.fr/passeport-pour-la-majorite



Dossiers d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de Saisine par Voie Electronique (SVE).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la SVE s'applique également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, qui peuvent désormais être déposées sous forme dématérialisée.

[Pour déposer vos demandes, rendez-vous sur le guichet unique : https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique](https://geosphere.fr/guichet-unique)



LA CONCIERGERIE D'ICI

Pour répondre à des besoins de première nécessité, le CIAS, Présence Verte et le groupe Agricola se sont unis pour créer La Conciergerie d'ici. Ce nouveau service a été pensé pour faciliter la vie quotidienne des administrés.

Il s'agit d'une conciergerie à destination de l'ensemble de la population qui peut avoir besoin d'une intervention permettant d'assurer, maintenir ou rétablir le confort de vie au quotidien. Il peut s'agir de multiples problèmes du quotidien : courses, santé, déplacements, sécurité au logement, mobilité, petits travaux...

Mathilde, la concierge, recherche et propose la solution la mieux adaptée aux besoins. Elle met en relation le demandeur avec des services de confiance référencés pour leur qualité de réalisation, leurs valeurs solidaires et leur proximité. Mathilde assure également l'accompagnement de l'administré et le suivi du service.

[Plus d'infos sur conciergerie-dici.fr](https://plus.dinfos-sur-conciergerie-dici.fr)



38

aides financières d'un montant de 100€ pour l'achat d'un vélo électrique

ont été attribuées en 2021 aux sarladais qui en ont fait la demande



STATIONNER FACILE À SARLAT

La Ville a pris depuis 2018, des dispositions facilitant le stationnement :

- 1- Une heure de stationnement gratuite par jour et par automobiliste.
- 2- Le stationnement entre midi et deux est gratuit
- 3- L'application mobile «Flowbird» permet de faire toutes les démarches liées au stationnement depuis un smartphone.

Les bons plans stationnement ! à SARLAT 0,00€

C'est le prix de votre première heure de stationnement (et ce n'est pas une blague)

C'est le prix du stationnement de 12h à 14h (tous les jours, eh oui...)

Pratique
 Utilisez l'application **Flowbird**, pour enregistrer ou prolonger votre stationnement

Je stationne **facile** en centre-ville



LE COMPLEXE SPORTIF CHRISTIAN GOUMONDIE

s'offre un important programme de rénovation



Les travaux de réfection et mise aux normes du Stade Christian Goumondie démarrent au printemps et demandent une réorganisation des clubs de rugby et d'athlétisme.

- **Périgord Noir Athlétisme**
Les entraînements seront organisés sur les pistes du collège La Boétie et du lycée Pré de Cordy

- **Sarlat Rugby**
Les entraînements des équipes se feront sur le stade Aventin Eckert et sur celui de Vitrac.

Les matches des seniors seront délocalisés à la Plaine des jeux de La Canéda (le terrain sera partagé avec le club de foot)

Les matches des cadets/juniors se joueront sur le stade de Vitrac

- **École de rugby**
Les enfants de l'école de rugby continueront de s'entraîner au stade Aventin Eckert

Le stade municipal Christian Goumondie, l'un des poumons sportifs de la ville, entame sa mue avec un programme de rénovation englobant la piste d'athlétisme et le terrain de rugby.

La création d'un plateau complet selon la réglementation de la Fédération Française d'Athlétisme, permettra au Périgord Noir Athlétisme d'accueillir des compétitions de niveau régional. Ainsi, à la piste en revêtement synthétique de 6 couloirs, seront associés des ateliers de sauts (hauteur, longueur, triple saut, perche), de lancers (poids, disque, marteau, javelot) et une fosse de steeple.

Le terrain de rugby central sera quant à lui complètement refait en gazon naturel et équipé en catégorie B selon la réglementation de la Fédération Française de Rugby. L'aménagement intégrera un réseau de drainage et d'arrosage intégré, une rambarde et des équipements de type poteaux, abris joueurs, local infirmerie, local antidopage, ainsi qu'un éclairage homologué. Ces aménagements permettront d'accueillir à Sarlat des compétitions de rugby de division nationale.



Vous vous posez des questions sur les services publics, Sarlat Mag' vous répond dans cette rubrique.



J'ai du mal à m'y retrouver dans les nombreuses aides disponibles pour la rénovation énergétique des logements. Peut-on être accompagné ?

Oui. Un nouveau service public, Périgord Noir Renov' a récemment vu le jour sous l'impulsion de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir en partenariat avec 5 autres communautés de communes. Ce service gratuit s'adresse à l'ensemble des ménages qui ont un projet de rénovation pour leur logement. À toutes les étapes, deux conseillers les accompagnent : informations, analyse des devis, évaluation énergétique, études des aides financières mobilisables.

☎ Tél. 05 53 45 44 62
Du lundi au vendredi de 9h à 13h



J'aimerais communiquer avec mes petits enfants mais les outils numériques ce n'est pas mon fort ! Existe-t-il des formations ou ateliers ?

Une conseillère numérique, Tessie Ellul, vient d'être recrutée par la Communauté de communes à la bibliothèque-médiathèque Sarlat-Périgord Noir. Dans le cadre de ses missions, elle peut apporter son concours à toute personne qui souhaite utiliser les outils numériques pour échanger avec ses proches, trouver un emploi ou une formation, accompagner ou sensibiliser son enfant, utiliser les opportunités du numérique. A partir du mois d'avril, elle interviendra notamment sur les 3 bibliothèques du territoire sous forme de tables rondes, d'ateliers collectifs ou de permanences.

☎ Tél. 06 77 49 03 50
@ tessie.ellul@conseiller-numerique.fr



Que faire de mes déchets verts de jardin ?

Sarlat fait partie des communes urbaines où le brûlage des déchets verts à l'air libre n'est pas autorisé (Arrêté préfectoral du 5 avril 2017). Voici quelques astuces pour valoriser les déchets de jardin : les déchets de tonte en se décomposant renforcent le jardin en lui apportant des nutriments. Les tailles de haies peuvent servir de tuteur ou de bois pour le barbecue. La tonte séchée est aussi très utile en paillage aux pieds des haies ou des massifs. Les déchets verts peuvent être réutilisés au compost. Ils créeront un humus riche qui améliorera la terre de votre jardin. Enfin, vous pouvez déposer vos végétaux à la déchetterie située à Rivaux.

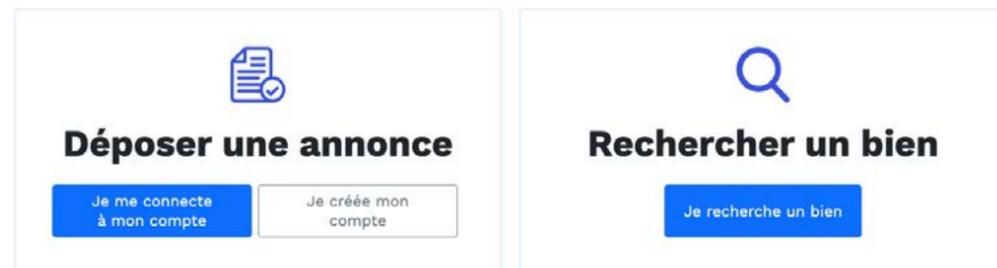
🕒 Jours et horaires d'ouverture sur sarlat.fr

Vous avez une question ?
Posez-la par mail
@ info@sarlat.fr



Favoriser l'implantation DE NOUVELLES ENTREPRISES

**Vous êtes propriétaire d'un local commercial ou d'un terrain ?
La Bourse des Locaux Vacants d'Entreprise est une plateforme
sur laquelle vous pouvez déposer votre annonce.**



La Bourse aux Locaux Vacants d'Entreprises (BLVE) c'est quoi ?

Développée par les 6 Communautés de communes du Pays du Périgord Noir, accompagnée par l'agence Conseil et Conception de Montignac, la Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises (BLVE) est une plateforme numérique dédiée au foncier et à l'immobilier d'entreprise. C'est un service mis à la disposition des annonceurs, entreprises et porteurs de projets... une manière de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, en rapprochant l'offre et la demande.

L'objectif de cette plateforme ?

Entièrement gratuite, tant pour déposer que pour consulter une annonce, elle a pour objectif de recenser le plus exhaustivement possible les biens (bâtiments et terrains) disponibles à la vente ou à la location à l'échelle du Périgord Noir pour l'implantation d'un commerce ou d'une entreprise.

Un accompagnement personnalisé

La BLVE est gérée par chaque Communauté de communes avec un référent dédié. Olivier Nicaud, manager de commerce à la mairie de Sarlat, est votre interlocuteur pour vous aider sur le dépôt d'une annonce ou pour une recherche de local. Il est également présent pour un accompagnement individuel afin de garantir la bonne réussite du projet.

📧 Déposez votre annonce sur blve.fr

Référent : Olivier Nicaud 📞 06 71 69 38 60 ✉ nicaud.olivier@sarlat.fr



Ils ont OUVERT...

JÉRÉMIE, OPHÉLIE ET LUDOVIC
ENVIA CUISINES



EMERIC ET BAMBA
LE SHOP VÉLO

THOMAS
WEADERS CBD



MAGALIE
KE J'M

ENVIA CUISINES

Concepteur de cuisines intégrées, création et aménagement.

✉ 52 avenue de la Dordogne

📞 05 33 09 51 60

📱 @envia.cuisines

📷 enviacuisines

🌐 envia-cuisines.fr

LE SHOP VÉLO

Revendeur officiel, location, réparation. Spécialiste du vélo électrique.

✉ 22 avenue Aristide Briand

📞 07 88 98 00 63

📱 @Shpvelo

WEADERS CBD

Épicerie spécialisée, bien-être, tisanes & thés, produits de beauté, huiles...

✉ 2 rue Jean Jaurès

📞 06 71 83 76 23

📱 Weaders CBD Sarlat

KE J'M

Vente vêtements et accessoires pour femmes et hommes

✉ 58 rue de la République

📞 06 42 45 17 55

📱 @ke'jm

📷 kejm24

Vous avez ouvert un commerce en 2022, contactez-nous sur info@sarlat.fr ou sur la page facebook 📱 @Villedesarlat

Tout au long de l'année, retrouvez les ouvertures de commerces sur la page Facebook 📱 @Villedesarlat

Démocratie participative

SARLAT INVITE SES HABITANTS À LA CITOYENNETÉ ACTIVE

En 2022, une première séquence démocratique voit le jour à Sarlat : s'appuyant sur la participation citoyenne, cette séquence se nourrit des idées et projets des Sarladais qui participent ainsi activement aux décisions et actions de la Ville.



CONFÉRENCE "PLAIDOYER POUR UNE DÉMOCRATIE RÉELLE" PAR JO SPIEGEL EN SEPTEMBRE 2021 AU CENTRE CULTUREL. À RÉÉCOUTER EN INTÉGRALITÉ SUR SARLAT.FR

13

réunions de travail pour la rédaction de la Charte de la participation citoyenne



75

habitants composent le premier conseil participatif

La commune constitue l'échelon de la démocratie représentative locale le mieux reconnu par les citoyens, pour l'essentiel en raison du lien de proximité entre les citoyens et les élus. L'impératif de préservation de ce lien passe par le développement de démarches participatives et citoyennes.

UNE COMMISSION EXTRAMUNICIPALE...

Point de départ d'une volonté affichée d'expérimenter un nouveau dispositif de démocratie citoyenne, une commission extramunicipale « Charte de la participation citoyenne » a été créée en 2020, composée d'habitants sarladais et d'élus issus de la majorité et de l'opposition municipale.

La première réunion de cette commission a eu lieu le 9 décembre 2020, sui-

vie par 12 autres rencontres de travail. Ensemble, ces membres ont travaillé à la construction de la Charte de la participation citoyenne.

L'adoption, à l'unanimité, de ce document par le Conseil Municipal, le 15 décembre dernier, marque une volonté commune de développer les démarches participatives et citoyennes. La Charte de la participation citoyenne de Sarlat définit l'ensemble des "droits et devoirs" des acteurs des

« La participation citoyenne, c'est la volonté d'aller vers une démocratie qui permet d'agir avec les citoyens »

Extrait de la Charte de la participation citoyenne

processus de participation citoyenne (habitants, élus, associations, acteurs socio-économiques...), en précisant que la démocratie participative ne doit pas être conçue comme un modèle politique alternatif à la démocratie représentative, mais plutôt comme son enrichissement.

...POUR DÉFINIR LE CADRE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Concrètement, cette Charte présente les règles pour créer, au cœur de la Cité, les conditions d'un échange permanent et durable entre les habitants et les élus. La Commission extramunicipale a voulu donner un large éventail d'outils qui doivent permettre de renforcer l'information, l'implication, la consultation, la concertation et la transparence dans



JO SPIEGEL, ANCIEN MAIRE DE KINGERSHEIM, EST VENU PARTAGER AVEC LES MEMBRES DE LA COMMISSION EXTRAMUNICIPALE, SA LONGUE EXPÉRIENCE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

la prise de décisions. Ainsi, à Sarlat, la participation citoyenne va s'articuler autour de trois axes fondamentaux :

- L'information : de qualité, équilibrée, transparente et accessible en amont et tout au long des sujets.
- La consultation : la municipalité présente un projet et recueille l'avis des habitants sur des points précis : opportunité, conditions de mise en œuvre...
- La concertation : la municipalité

propose d'engager un dialogue avec la population sur un projet afin de mieux prendre en compte les avis exprimés, à travers des structures pérennes ou ponctuelles.

📄 Découvrez la Charte de la participation citoyenne sur sarlat.fr/citoyennete

La participation des citoyens

Cette vision de la gestion municipale s'exprime déjà à Sarlat :

- Pôle Education et Sport : rencontres avec les associations sportives et création d'un conseil local du sport
- Pôle Attractivité : rencontres sur plusieurs mois avec les commerçants sarladais
- Pôle Aménagement et Urbanisme : groupes de travail pour l'élaboration du Plan vélo
- Pôle citoyenneté : rencontres avec les habitants et désignation de référents dans chaque résidence, tenue du budget participatif



Guy STIÉVENARD
ADJOINT EN CHARGE DE LA CITOYENNETÉ, DE LA LAÏCITÉ, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS LES RÉSIDENCES HLM

Pourquoi rédiger une Charte de la participation citoyenne ?

Ce projet était inscrit dans notre programme électoral mais cela ne suffit pas. Rédiger, c'est passer par l'écriture qui est la seule gardienne de l'histoire. Cette rédaction a été effectuée par la commission extramunicipale, puis adoptée à l'unanimité en Conseil Municipal. Maintenant et à l'avenir, elle devient le fil conducteur d'une nouvelle méthodologie de travail pour les élus certes, mais aussi pour les services et bien évidemment pour les habitants. À nous de la faire vivre, ensemble. C'est le défi à relever car l'enjeu dépasse nos petites personnes.

Quel est cet enjeu ?

C'est un enjeu fort pour notre démocratie. Comme dit Jo Spiegel, on se limite à créer le désir de participation au moment des élections. On en voit le résultat, une abstention de plus en plus forte et un vote de défiance à l'égard de ceux qui ont les responsabilités. La démocratie effective doit être continue, réelle, participative. « Prendre les électeurs au sérieux, c'est les considérer comme citoyens en dehors des élections ». Cela commence par le niveau local au plus près des citoyens et avec eux.

Première séquence démocratique

À L'ÉCHELLE DU SECTEUR SAUVEGARDÉ

La Ville de Sarlat lance un nouveau dispositif pour encourager l'engagement citoyen, ouvrir davantage à la concertation, partager les décisions.

Première illustration de démocratie participative depuis l'adoption de la Charte de la participation citoyenne, le lancement d'une séquence démocratique concernant l'aménagement de l'espace public de la Place du 14 Juillet à la Petite Rigaudie englobant ainsi le cœur historique de Sarlat intra muros.

POSER LES BASES...

Lors d'un forum-débat organisé le 16 février dernier au centre culturel, le périmètre démocratique a été défini par les élus et experts présents,

qui ont rappelé le principe de réalité : budget, règles juridiques, règles techniques, règles démocratiques au cours et après le débat, valeurs... C'est aussi lors de ce forum-débat qu'un appel à participer au Conseil participatif a été lancé auprès du public présent.

...DU CONSEIL PARTICIPATIF

Cette instance, composée de 75 sarladais (habitants, élus, experts) va se réunir régulièrement en ateliers à partir du 12 mars, pour élaborer des propositions concrètes d'aménagement

autour de plusieurs thèmes : le verdissement, la signalétique, le mobilier urbain, la mobilité ou encore l'ambiance urbaine.

Les propositions émanant des ateliers de travail du Conseil participatif, seront répertoriées, organisées puis soumises au vote des membres du conseil municipal.

À noter, une fois ses propositions soumises aux élus, le Conseil participatif sera dissous : chaque projet donne ainsi lieu à la création d'un nouveau Conseil participatif.



LE PREMIER CONSEIL PARTICIPATIF DEVRA FAIRE DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR L'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR SAUVEGARDÉ

C'est vous QUI LE DITES



Thomas Procureur
CHEF DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

“

Le programme Petites Villes de Demain a pour ambition d'améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité pour les territoires alentour. Dans cette perspective, l'implication des habitants s'avère essentielle. Celles et ceux qui vivent sur le territoire en sont en effet les premiers ambassadeurs. Grâce à la connaissance (individuelle et collective mais aussi quotidienne et au fil des saisons) qu'ils en ont, ils identifient ses points forts mais aussi ceux qui méritent une attention collective particulière. Impliquer les habitants, c'est donc faire appel à leur expertise, à leur expérience en tant qu'usagers. C'est aussi les associer à la formulation de ce que pourrait être leur cadre de vie, de sorte que les projets soient aussi les leurs. C'est enfin confronter ces souhaits aux contraintes (qu'elles soient financières, techniques, juridiques ou autres) qui font le quotidien de la décision publique.”



Ninon Boisserie
ENSEIGNANTE AU LYCÉE PRÉ DE CORDY, MEMBRE DE LA COMMISSION EXTRAMUNICIPALE CITOYENNETÉ

“

J'ai toujours eu envie de m'investir dans un projet local et collaboratif ; l'idée d'aider à la rédaction de la « Charte de participation citoyenne » m'a alors séduite. Ce projet a été conçu collectivement, les points de vue, les idées des uns et des autres ont tous été pris en compte. C'était important, je pense, que la Charte ne soit pas rédigée dans un temps trop court, cela a permis d'arriver à un résultat vraiment complet, même si elle est amenée à évoluer au fil de son utilisation. Aujourd'hui, je peux dire que participer à un tel projet est une expérience enrichissante ! J'espère vraiment que la première séquence démocratique, justement issue de la Charte, va fonctionner, que les habitants et usagers du secteur sauvegardé vont saisir cette opportunité de participer à la vie de la ville !”



Carole Monribo
COMMERÇANTE DE LA TRAVERSE

“

Je suis native et j'habite à Sarlat en centre-ville où je suis commerçante dans la Traverse depuis 1994. Dans une approche citoyenne, de manière évidente et à plus d'un titre, je me sens concernée par une démarche de participation en vue de l'amélioration de nos conditions de vie. Et cela, d'autant plus que celle-ci sera co-construite avec les idées des commerçants, des habitants-usagers et des élus, rendant cette initiative, pour une concertation partagée, très intéressante ! Cette nouvelle méthode de conception d'un projet de vie en collectif repose sur le fait que chacune et chacun peut s'appuyer sur son expérience du quotidien pour être en mesure de proposer et de contribuer. Il me semble donc essentiel de saisir l'opportunité qui nous est offerte de partager nos idées au service de l'amélioration de notre vie dans la cité !”



Fanny, Magali, Romain, Hervé...

Tous sont investis à leur manière pour combattre le gaspillage alimentaire, avec la toute jeune association Compost'ère, qui œuvre pour les restaurateurs Sarladais.



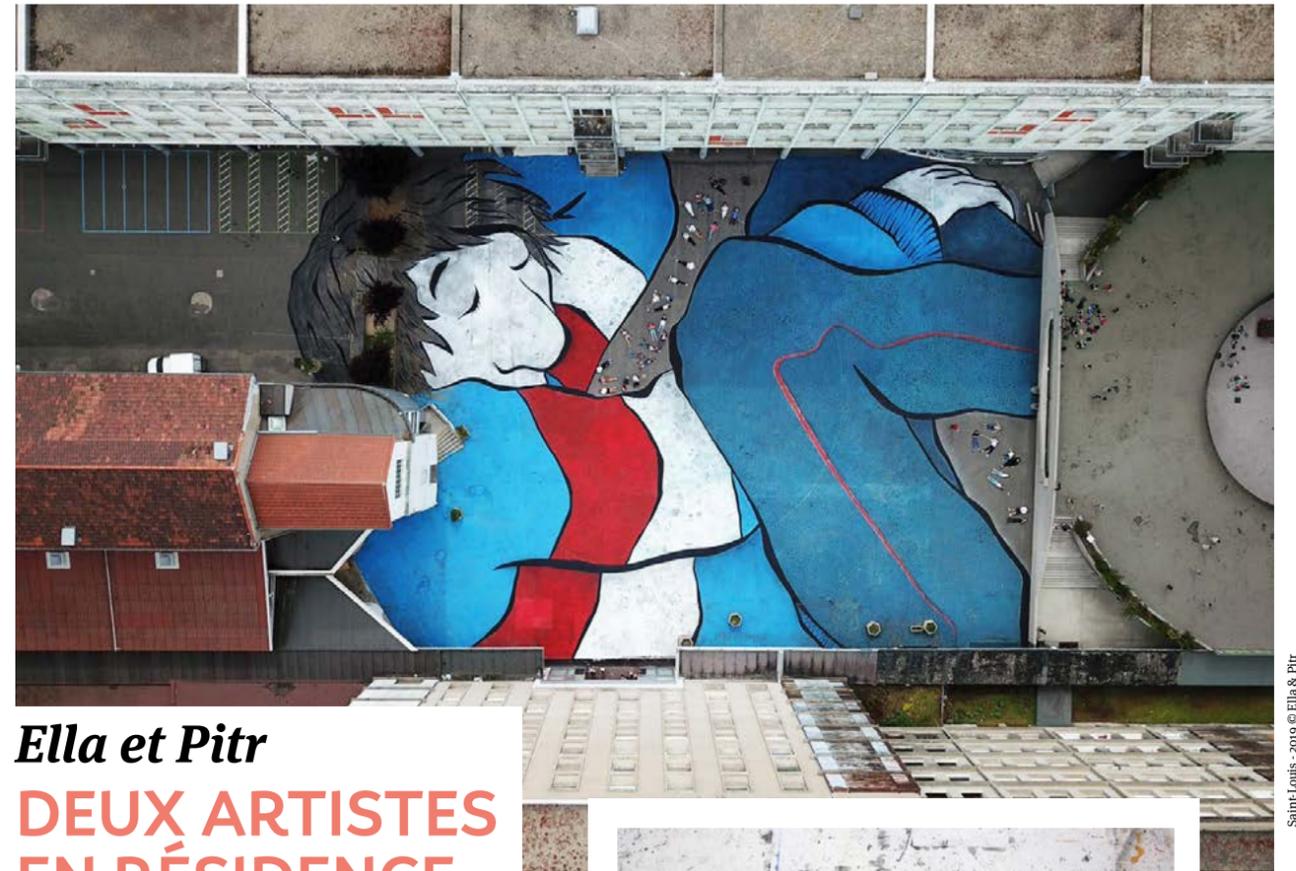
Compost'ère

L'association a tout juste deux ans et son credo est la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation de la matière organique.

Contact : compost-ere@ecomail.fr



Se tourner vers les restaurateurs pour revaloriser leur matière organique est une idée qui a germé dans la tête de Fanny suite à une formation de Guide composteur. "Elle répond à un vrai manque pour Sarlat qui compte près de 70 restaurants", indique Fanny. Chaque semaine, les bénévoles de l'association font le tour des restaurants adhérents et récupèrent leurs restes alimentaires. Pour transformer la matière organique en ressource, il faut s'en occuper régulièrement. C'est ainsi que tels des colibris, les bénévoles se retrouvent régulièrement sur le terrain municipal du Pignol pour mélanger, aérer, veiller à une bonne humidité du compost et ensuite s'en servir pour le jardin. "Plus de 4 tonnes de matières organiques ont été récupérées cet été, cet engouement est très encourageant pour la suite" explique Hervé, partenaire financier. En effet, des idées, les bénévoles de l'association en ont plein la tête, ils aimeraient proposer des ateliers "compostage" aux écoles, animer des stages ouverts aux particuliers... et pour réaliser toutes ces belles initiatives ils souhaitent aussi agrandir leur cercle de bénévoles. Vous souhaitez vous engager pour l'environnement, faites-le avec Compost'ère !



Ella et Pitr

DEUX ARTISTES EN RÉSIDENCE

Invités par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et la ville de Sarlat dans le cadre des « Résidences de l'Art en Dordogne », les artistes Ella & Pitr ont installé leur atelier au cœur de la Cité Sarladaise.

Ella & Pitr collent des dessins sur les murs aux quatre coins du monde et réalisent des œuvres pouvant atteindre des dimensions gigantesques. Il s'agit souvent de portraits poétiques dessinés sur des façades, des toits, un mur de barrage ou une pelouse de terrain de football. Depuis octobre 2021, Ella et Pitr mènent des temps de création en dialogue avec le contexte architectural et patrimonial de Sarlat. Ils imaginent coller des dessins dans plusieurs endroits de la ville. Ils réservent aussi des surprises, osant l'impossible et tentant des expérimentations. En attendant la présentation de leur travail en juin, ils ouvrent les portes de leur atelier au public.



Rencontres

Mercredis 27 avril, 11 et 25 mai entre 17h et 19h
Entrée gratuite. Ancienne école Jean Leclaire, rue Escande

Atelier en famille

Mercredi 25 mai de 14h30 à 16h30 - Réalisation de grands dessins avec les artistes. Accès uniquement sur inscription - Places limitées.
Ancienne école Jean Leclaire, rue Escande.

Service du patrimoine : 05 53 29 82 98
culture.dordogne.fr



NOS COUPS DE DU PRINTEMPS

Castor & Pollux

**DIMANCHE 27 MARS - 17H
CENTRE CULTUREL**

Castor et Pollux est une tragédie lyrique en cinq actes composée par Jean-Philippe Rameau et créée en 1737 par l'Académie royale de musique à Paris, puis remaniée en partie en 1754. C'est cette version qui sera présentée au centre culturel par l'ensemble « À bout de souffle ». Tragédie mythologique où triomphe l'amour fraternel, faux jumeaux fusionnels, épris de Télémaque fille du soleil, chacun se sacrifie pour le bonheur de l'autre.

📞 Réservations sur sarlatt-centreculturel.fr

SALON DU LIVRE JEUNESSE



« Lire en l'air » sera le fil rouge du 16^e salon du livre jeunesse du 7 au 10 avril prochain. Au programme plus de 75 rencontres dans les écoles avec une douzaine d'auteurs et illustrateurs, des animations, dédicaces, lecture-concert, instants musicaux, expo à l'Ancien Evêché. Ouvert à tous samedi 9 et dimanche 10 avril de 10h à 18h. Entrée gratuite.

Les journées DU TERROIR

**LES 26 & 27 MAI, DANS
LE CŒUR DE VILLE**



Fraises, noix, volailles grasses, cochonaille, truffe, lait, miel, vin, confitures... tous les produits du terroir sarladais seront mis à l'honneur à l'occasion de ces deux journées. Des dégustations et des animations seront également proposées. Sur l'espace enfants, situé cour des Fontaines, des animateurs proposeront des ateliers maquillage, coloriage, pâte à modeler, origami, bricolage. Les animaux de la ferme seront installés rue Bonnel et rue Tourny.

📞 Plus d'infos sur sarlattadugout.fr



Sport

LA SARLADAISE

**DIMANCHE 5 JUIN
GYMNASSE DE LA CANÉDA**

Le club Périgord Noir Athlétisme organise plusieurs courses à pied et une randonnée "nature" le 5 juin prochain. Autour des deux parcours originaux, (La Salamandre 6 km et la Sarladaise 13 km), le club propose des distances plus longues à faire seul (La Périgourdine 28,5 km, La Ronde des Châteaux, 38km) ou en relais (14 + 24 km). Les parcours, entre chemins et sous-bois, emmèneront les coureurs sur les hauteurs de la Roque-Gageac à la découverte des beaux paysages périgourds. Nouveauté 2022 : lancez-vous sur le cani-cross de 13 km avec votre compagnon à quatre pattes !

📞 Infos sur perigordnoirathletisme.jimdofree.com



CARNAVAL

**SAMEDI 19 MARS A 16H
PLACE DE LA LIBERTÉ**

Rendez-vous dès 16h, place de la Liberté, devant la mairie pour participer aux ateliers maquillage et aux activités manuelles puis concourir pour le plus beau déguisement sur le thème "les années rétro". Le défilé débutera à 17h30 et s'achèvera au centre culturel autour du jugement de Rampano. La soirée se poursuivra avec Freed en concert en 1^{ère} partie et Alyx Dro, un groupe de rockabilly de Bordeaux.



RAHSAAN QUARTET

**VENDREDI 8 AVRIL À 20H30
CENTRE CULTUREL**

Réunis autour d'un répertoire jazz en constante évolution, Yann Cléry et les 3 autres membres du groupe rendent hommage au grand saxophoniste-flûtiste "Rahsaan" Roland Kirk. En revisitant d'autres grands noms du jazz, n'hésitant pas à investir des compositions de flûtistes tels que James Moody, Hebert



Retrouvez sur sarlatt.fr, l'agenda complet des loisirs et des sorties.



Laws, Yusef Lateef, avec force et liberté, le Rahsaan Quartet s'inscrit dans la tradition d'un jazz vivant et à vivre, débridé et maîtrisé, assumé et communicatif.
Réservations 05 53 31 09 49

surprendre et séduire les visiteurs.
Entrée gratuite
Renseignements 06 43 14 71 78

CROQUEZ SARLAT

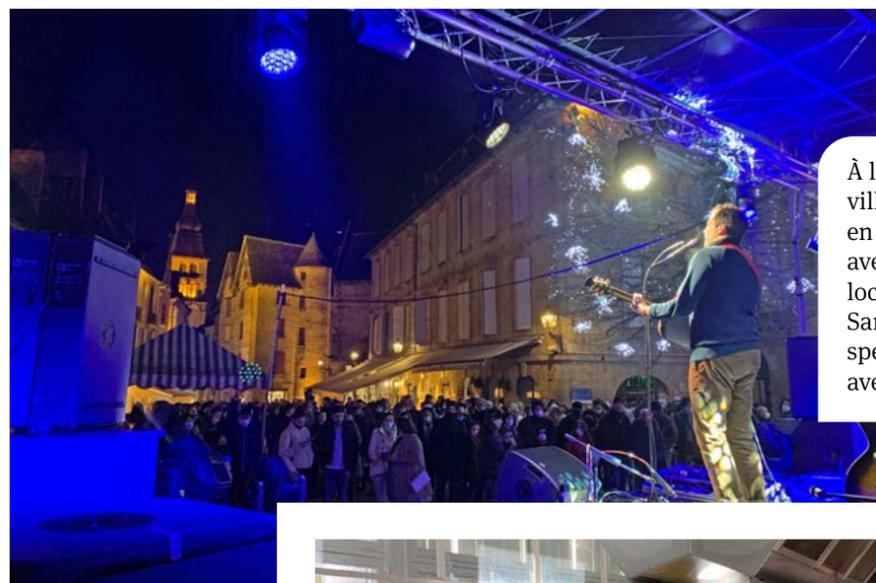
**JEUDI 19 MAI
MAISON DE LA BOËTIE**
Une fois par mois, le jeudi, à 12h30, le service du patrimoine vous propose une autre façon de savourer votre pause déjeuner ! La visite du mois de mai vous révélera la place donnée à Sainte Marie dans la cité au cours des siècles par une population marquée par ses croyances, ses mœurs et ses traditions.
Renseignements 05 53 29 82 98

LA RINGUETA

**SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN
PLACE DE LA GRANDE RIGAUDIE**
La fête des jeux traditionnels revient en 2022 pour le plus grand plaisir de tous ! Organisée par les bénévoles de l'association du même nom, la Ringueta invite petits et grands, le temps d'un week-end à renouer avec les jeux de nos aînés : course de brouettes, tir à la corde, rampeau, mât de cocagne, rodeo tonneau... On pourra également regarder les danses occitanes et trouver de quoi se restaurer.



Près de 600 lycéens de toute la France étaient à Sarlat en novembre pour assister à l'édition anniversaire du festival du film. Une parenthèse copieuse pour ces jeunes étudiants en audiovisuel qui enchaînent les projections, les ateliers, les conférences et les rencontres avec les professionnels.



À l'occasion des animations de Noël, la ville de Sarlat a programmé un concert en plein air, sur la place de la Liberté avec Bertoo et Cache Candy, des artistes locaux au répertoire bien connu des Sarladais. Une soirée appréciée par les spectateurs, proposée en collaboration avec les bars et restaurants de la place.

Pour la deuxième année consécutive, huit restaurateurs se sont associés à la ville pour cuisiner un repas de fête à 200 sarladais dans le besoin. Au menu : velouté de champignons, caille, et écrasé de pommes de terre à la truffe.



Chaque mercredi matin, des cycles multisports et de pleine nature sont proposés gratuitement aux enfants de 8 à 11 ans inscrits à l'école départementale des sports.



Le marché de Noël pimenté et coloré de Sarlat ! Tacos, mariachis et sombreros étaient de la partie !

Sur une initiative du pôle citoyenneté, la ville de Sarlat a financé une formation aux Premiers Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) dont plus d'une centaine d'habitants a pu bénéficier. Des sessions seront de nouveau proposées en 2022.



Par ici les bons croustous ! Ces tapas périgourdins à la truffe et au foie gras ont été servis à l'occasion de la fête de la truffe, en terrasse, dans les restaurants du centre ville qui ouvraient leur cuisine à un chef du Périgord Noir.

Suivez l'actu sur la page @VilledeSarlat



“ **LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Sarladaises, Sarladais, Chers amis,

Avec 100 % Sarlat-la-Canéda, nous voulons placer cette nouvelle année sous le signe de la fraternité, cette valeur trop souvent égarée du triptyque républicain. Nous nous devons tous d'être attentifs aux autres, de cultiver l'empathie et le respect d'autrui. Un regard, un sourire, une attention ... sont essentiels. La fraternité est ce supplément d'âme républicain dont nous avons tous besoin. Il faut en prendre soin.

La crise a révélé les fragilités de notre système : isolement des personnes âgées et malades, des territoires ruraux et un monde agricole trop souvent oubliés, un système de santé et des services publics qui souffrent, des industries pas assez soutenues pas les pouvoirs publics... Espérons que la prise de conscience soit durable et que les réponses apportées soit pérennes et à la hauteur !

Au niveau communal, nous continuons à vous représenter lors des réunions du conseil municipal, en tenant toujours compte de votre avis et de vos propositions.

Avec 100 % Sarlat, nous sommes attachés au respect de chacun et à la protection des plus faibles : c'est notre priorité morale ; à l'accompagnement des

porteurs de projets et de rêves ; au respect de la dignité des personnes : traiter chacun à égalité des autres, quel que soit son rang ou sa situation. C'est avec cet esprit que nous agissons au quotidien dans l'intérêt commun.

Etre à votre service, qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Être là, joignable à tout moment, traiter chaque personne comme si elle était unique. Il n'y a pas de trottoir de gauche ou de trottoir de droite. C'est régler les problèmes de chacun, sans les laisser pourrir !

Comme vous êtes déjà nombreux à le faire, n'hésitez pas à nous écrire, nous téléphoner ou nous interpeller directement au sujet des problèmes municipaux que vous rencontrez, nous aurons toujours à cœur de nous rendre disponible pour vous aider. Contactez-nous au 06 41 71 78 33 ou en écrivant à basilefanier@gmail.com

Le vote du budget de la commune interviendra dans quelques jours, nous sommes à l'écoute de vos remarques, critiques ou propositions, elles seront relayées par notre équipe en conseil municipal.

Sincèrement et fidèlement, ”

Basile Fanier, Célia Castagnau, Gérard Gatinel, Rachel Dorléans, Marc Bidoyet

Groupe 100 % SARLAT

“ **Information transparente.** Portée par Ma commune Ma planète, l'implication citoyenne dans la vie municipale devrait être favorisée par la Charte de Participation Citoyenne lancée par la majorité. Pour réellement la faire éclore, de nouvelles méthodes sont nécessaires pour une information complète entre commissions, entre élus de la majorité et des oppositions, et entre élus et citoyens.

A l'échelon intercommunal la tâche est lourde. Alors que le secret prévaut pour de trop nombreux dossiers, la participation citoyenne ne pourra s'imaginer qu'après une révolution culturelle interne, à mener par des élus engagés.”

François Coq / Francois.Coq.EELV

“ **Travailler davantage pour un salaire identique !** J'ai voté contre la réorganisation du temps de travail des agents municipaux (passage aux 1607 heures). Il ne s'agit pas comme le prétend monsieur le Maire de supprimer ce qui était «extralégal», mais de supprimer leurs acquis sociaux. Ils perdent ainsi entre 3 et 5 jours de congés, voire plus pour certaines catégories (ATSEM). Pourquoi ne pas les défendre et se positionner contre cette réforme de trop, et idéologique, voulue par E. Macron? Peut-être monsieur le maire, trouve-t-il que ses agents ne travaillent pas assez ? Eux qui ont été si mobilisés, depuis le début de la crise sanitaire. C'est une grande injustice ! ”

Luis Ferreyra - France Insoumise / Luis Ferreyra

Groupe MA COMMUNE MA PLANÈTE



RENDEZ-VOUS AUX MARCHÉS

Les marchés à ciel ouvert

Mercredi

Marché alimentaire de 8h à 13h, dans le secteur sauvegardé

Samedi

Marché alimentaire de 8h à 13h
Marché de produits divers de 8h à 18h dans le secteur sauvegardé, la place du 14 Juillet et l'avenue Gambetta

Judi

Marché bio de 16h à 20h30 sur la place du 14 Juillet

Le marché couvert de l'église Sainte Marie

En basse saison (de novembre à mars)

Marché alimentaire les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h30 à 13h, fermé les lundis, jeudis et dimanches.

En haute saison (du lundi de Pâques au 1^{er} novembre)

Marché alimentaire du lundi au dimanche de 8h à 13h et le vendredi de 8h30 à 18h du 1^{er} mai au 30 septembre.

NUMÉROS UTILES

Les services municipaux

Accueil	05 53 31 53 31
État civil	05 53 31 53 48
Affaires scolaires	05 53 31 53 40
Transports scolaires	06 37 11 81 46
Vie associative	05 53 31 53 44
Urbanisme	05 53 31 53 20
Police municipale	05 53 31 53 17
Objets trouvés	05 53 31 53 17
Ramassage encombrants	05 53 31 53 41
Centre culturel	05 53 31 09 49

Les services de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir

Accueil	05 53 31 90 20
Multi-accueil de Sarlat	05 53 31 45 66
Crèche familiale de Sarlat	05 53 31 45 64
Centre de loisirs maternels de Sarlat	05 53 31 45 67
Micro-crèche de Proissans	05 53 29 63 17
Relais Petite Enfance	06 87 98 22 56
	ou 06 30 70 09 81
123 Soleil	05 53 30 29 81
Centre de loisirs de Ste Nathalène	05 53 59 07 82
Accueil de loisirs du Ratz-Haut	05 53 59 07 32
Espace jeunes	05 53 31 19 11
Point infos jeunesse	05 53 31 19 11
CIAS	05 53 31 88 88
Bibliothèque.....	05 53 31 11 66

Numéros d'urgences

Police secours	17
Pompiers	18
Samu	15
Pharmacie de garde	3237

Numéros divers

Point justice	05 53 31 83 47
Centre de vaccination Covid	05 53 31 76 94
Déchetterie	05 53 29 86 47
Trésorerie Sarlat	05 53 31 59 00
La conciergerie d'ici	05 53 67 78 42



Pâques à Sarlat.

Lundi 18 avril • 10h



GRANDE CHASSE AUX ŒUFS

au cœur de la cité médiévale

Infos sur sarlatadugout.fr